



Au Fil de la Lauch



S'herrlesher Freschablättla (Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)

Heures d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale :

Lundi de 13 h 30 à 17 h

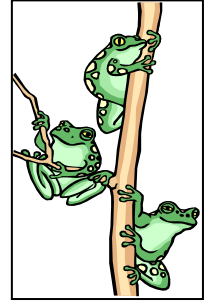
Mardi et mercredi de 8 h à 12 h

Jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Vendredi de 8 h à 12 h

Sites : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>

<http://www.agglo-colmar.fr>



Janvier 2016



*Le Maire et son Conseil municipal
vous souhaitent
un Joyeux Noël et une Bonne Année 2016 !
Gleckligi Wienachta un a Guet nej Johr !*

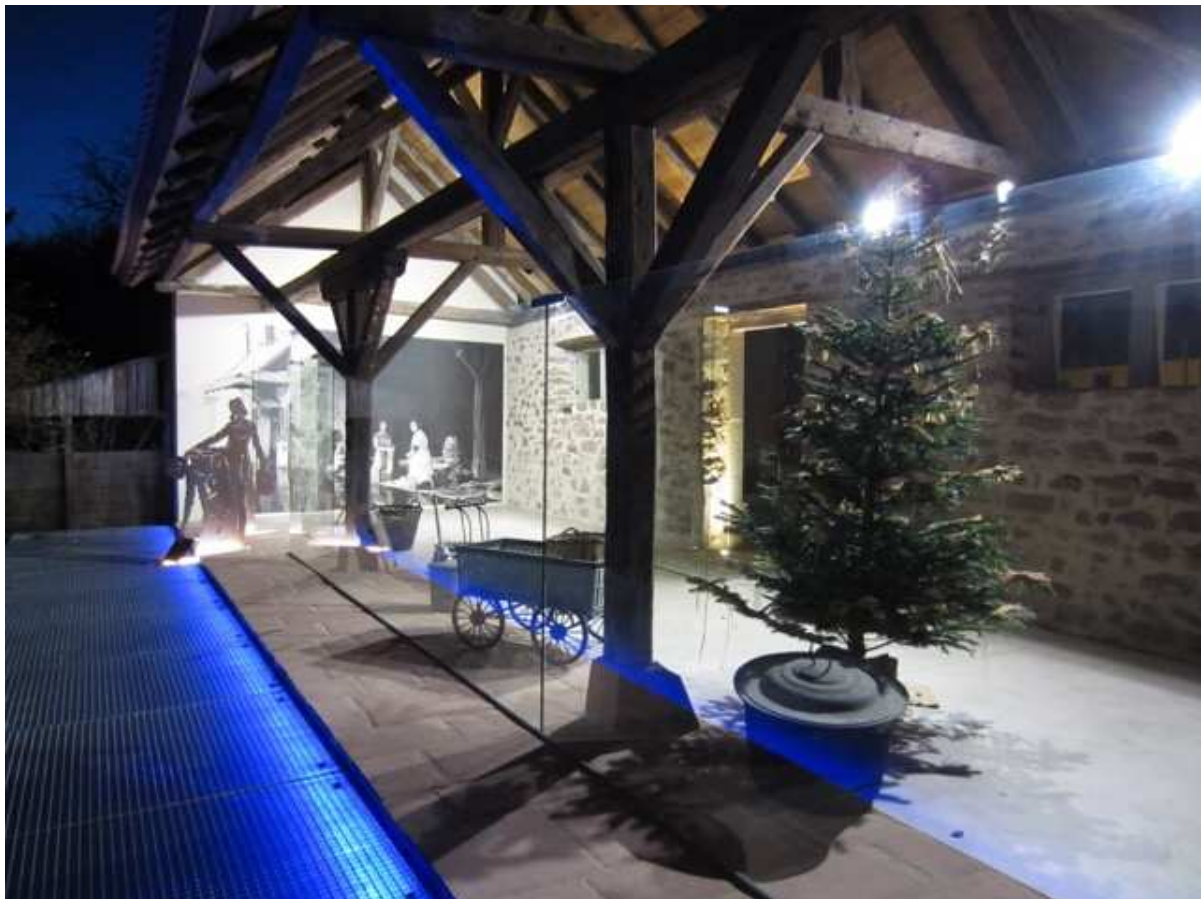


PHOTO : Gérard HIRTZ



Chères Herrlisheimois, Chers Herrlisheimois,

2015 arrive à son terme et nous pouvons établir, dès à présent, un bilan rapide des faits les plus marquants de cette année.

Sur le plan national, l'année 2015 a tristement été marquée par les événements tragiques liés aux attentats du 7 janvier et du 13 novembre, qui ont meurtri et endeuillé notre pays. 142 victimes innocentes ont payé de leur vie pour ces actes de barbarie. Espérons que cela ne se reproduise jamais !

2015 a aussi été une année électorale avec deux rendez-vous, l'un pour les Départementales, le second pour les Régionales.

Au niveau de la commune, les principaux dossiers concernaient l'adjudication des deux lots de chasse, la location des terres communales devenues disponibles, l'organisation de la Journée citoyenne, la restauration du lavoir, l'harmonisation des panneaux des commerçants, l'établissement de l'agenda sur l'accessibilité des établissements recevant du public et l'installation de l'éclairage public route de Niederhergheim.

Concernant le lavoir, vous pouvez effectuer des dons par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine jusqu'au 8 janvier 2016 pour profiter d'un avantage fiscal au titre de l'année 2015. Le bulletin de don est disponible à la mairie ou sur le site de la fondation : www.fondation-patrimoine.org (rubrique don à projet).

Colmar Agglomération a automatisé la vanne de la rue du Wahlenbourg, empêchant les eaux de la Lauch de remonter dans le réseau d'évacuation des eaux pluviales lors des fortes crues.

Le Conseil départemental a réalisé la piste cyclable longeant la D83 entre Eguisheim et Herrlisheim et a remis en état le rond point situé à l'entrée du village près de la rue des Vosges.

Enfin, le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'III (SIEPI) vient de terminer les travaux de renforcement du réseau d'alimentation en eau potable d'une partie de la rue de la Gare.

Nous reviendrons plus largement sur ces différentes opérations et les temps forts de l'année 2015 lors de la réception du Nouvel An prévue le 6 janvier prochain. Mon intervention sera reprise, comme tous les ans, dans le bulletin communal du mois de février.

Pour 2016, les démarches sont engagées pour la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), le projet de construction d'un dépôt communal, le projet de piste cyclable entre Herrlisheim et Sainte-Croix-en-Plaine, le réaménagement de la place de l'Eglise et la mise en accessibilité des bâtiments publics.

Enfin, pour débiter la nouvelle année dans une ambiance festive, je vous invite à venir nombreux dans la soirée du samedi 9 janvier pour la crémation des sapins organisée par FRESCH'N CO et le corps local des sapeurs-pompiers.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite un joyeux Noël, un passage dans la nouvelle année dans la bonne humeur et surtout

SANTE et BONHEUR pour 2016

Güadi Rutsch !

Bien cordialement,

Votre Maire
Gérard HIRTZ



AGENDA - JANVIER 2016

- 6 Vœux du Maire
- 9 Cross corporatif Liebherr
- 9 Crémation des sapins
- 17 Repas des Aînés
- 22 AG Arboriculture
- 27 Nuit de la thermographie
- 29 Don de sang



NUIT DE LA THERMOGRAPHIE

L'Espace INFO→ÉNERGIE de Colmar Agglomération et la commune de HERRLISHEIM-PRES-COLMAR convient les habitants à la Nuit de la thermographie. Cet événement gratuit se déroulera le mercredi 27 janvier 2016 en début de soirée.

La participation à la balade se fait sur inscription, mais attention le nombre de places est limité !

Renseignements et inscriptions auprès de l'Espace INFO→ÉNERGIE de Colmar Agglomération :
0 800 60 60 44 ou espaceinfoenergie@agglo-colmar.fr
 32 cours Sainte Anne
 68000 COLMAR

FONCTIONNEMENT DES SERVICES PENDANT LES FÊTES

MAIRIE ET AGENCE POSTALE

Le secrétariat de la mairie et l'agence postale seront ouverts les :

- **Judi 24 décembre de 8 h à 12 h**
- **Judi 31 décembre de 8 h à 12 h**

Ils fonctionneront aux horaires habituels les autres jours (sauf jours fériés).

ACCUEIL PERISCOLAIRE « LE FRESCHAHISSALA »

Le Freschahissala sera fermé du lundi 21 décembre 2015 au dimanche 3 janvier 2016.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque sera fermée du **jedi 17 décembre 2015 au lundi 4 janvier 2016.**

EGLISE

L'église sera ouverte de 9 h à 17 h du 12 décembre 2015 au 10 janvier 2016 inclus.

RESULTATS DES ELECTIONS REGIONALES 2015 LES 6 ET 13 DÉCEMBRE 2015

	1er TOUR		2ème TOUR	
	TOTAL	POURCENTAGE	TOTAL	POURCENTAGE
Nombre d'inscrits :	1 484	100,00%	1 484	100,00%
Nombre de votants :	793	53,44%	960	64,69%
Nombre d'enveloppes	793	100,00%	960	100,00%
Enveloppes vides	9	1,13%	19	1,98%
Bulletins blancs	3	0,38%	2	0,21%
Bulletins nuls	18	2,27%	29	3,02%
Suffrage exprimé	763	96,22%	910	94,79%
ECOLOGISTES BELIER	51	6,68%	-	0,00%
NOS VIES D'ABORD PERON	15	1,97%	-	0,00%
DEBOUT LA France JACOBELLI	32	4,19%	-	0,00%
+ FORTE + PROCHE MASSERET	63	8,26%	86	9,45%
LISTE FRONT NATIONAL PHILIPPOT	250	32,77%	317	34,84%
UPR - LE PARTI QUI MONTE WENTZEL	6	0,79%	-	0,00%
LUTTE OUVRIERE WOSTYN	3	0,39%	-	0,00%
NON A L'ALCAL TROUILLET	100	13,11%	-	0,00%
UNISSONS NOS ENERGIES RICHERT	243	31,85%	507	55,71%
TOTAUX	763	100%	910	100%



REVISION DE LA LISTE ELECTORALE

La période de révision de la liste électorale commence le 1^{er} septembre et prend fin le 31 décembre. Les personnes nouvellement domiciliées ou non encore inscrites sont invitées à se présenter en mairie pour s'inscrire sur la liste électorale de la commune. Elles devront présenter leur carte d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile (facture récente, copie du bail ou titre de propriété).

Les ressortissants de l'Union Européenne ont la possibilité de s'inscrire sur les listes électorales complémentaires (parlement européen et élections municipales).

Les habitants quittant définitivement la commune voudront bien le signaler en mairie et n'oublieront pas de s'inscrire avant le 31 décembre à la mairie de leur nouveau domicile.

FESTIVITES DU NOUVEL AN



La vente des artifices de divertissement des catégories K1 et C1 est réservée aux personnes de plus de 12 ans (seuls les titulaires d'un certificat de qualification peuvent acquérir des engins de catégorie supérieure et des produits pyrotechniques permettant le tir tendu). La vente d'artifices sur la voie publique et le transport d'articles pyrotechniques dans les véhicules de transport public collectifs sont interdits.

Il est également interdit d'introduire dans le Haut-Rhin des pétards achetés à l'étranger.

Conseils de sécurité :

- Pour les mineurs, la présence d'un parent ou d'un adulte est fortement recommandée.
- Un pétard allumé ne se garde pas en main : il doit être jeté au sol et à bonne distance des personnes et des biens.
- Ne jamais essayer de rallumer un pétard qui n'a pas explosé.

AIRE DE DECHETS VERTS

- Nous vous rappelons que le dépôt de souches à l'aire de dépôt des déchets verts est interdit. Il faudra s'adresser à un professionnel ou à une déchetterie de Colmar Agglomération pour ce genre de dépôt.
- Du broyat destiné à fertiliser votre jardin ou protéger les plantes, est disponible à l'aire de dépôt des déchets verts. N'hésitez pas à vous servir.

TAILLE DES VEGETAUX

Nous remarquons à différents endroits du village que des haies, buissons ou arbres dépassent les clôtures et empiètent sur le domaine public.

Pensez à les tailler à hauteur de la limite de votre propriété, vous rendrez service aux utilisateurs du domaine public.

INFOS SIEPI

Dans le cadre du programme d'amélioration et de renouvellement de ses réseaux, le Syndicat des Eaux Intercommunal de la Plaine de l'Ill procèdera à une reprise des branchements particuliers rue d'Eguisheim début janvier.

Une coupure d'eau de l'ensemble de la commune sera faite au courant du mois de janvier. Un avis de coupure sera affiché à la mairie et chez les différents commerçants du village.



SYNTHESE DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2015

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 octobre 2015
3. Informations légales
4. Décisions modificatives
5. Autorisation d'investir
6. Reprise de concession dans le cimetière communal
7. Taxe de séjour 2016
8. Tableau des effectifs
9. Recrutement d'agents non titulaires
10. Travaux ONF
11. Divers

1. Mlle Catherine KOHSER, secrétaire de mairie, est nommée secrétaire de séance.

2. Le compte rendu de la séance du 21 octobre 2015 est approuvé sans réserve.

3. Le Maire informe l'assemblée qu'il :

- n'a pas fait valoir le droit de préemption de la commune pour les biens cadastrés : section 49, parcelle 165/9, section 15, parcelles 156/40, 157/41 et 163/43, section 39, parcelle 579/113, section 5, parcelle 14, section 5, parcelle 95/15, section 40, parcelle 255/36, section 37, parcelles 423/26 et (...)/26,
- a signé un avenant dans le cadre du marché « Restauration de l'ancien lavoir » pour un montant de 700 € HT concernant la pose de tuiles chatières et d'un solin à l'ancienne pour respecter les demandes de l'Architecte des Bâtiments de France,
- a signé un avenant au contrat de bail à ferme avec Gabriel WILLEM qui loue désormais 50 ares sur les parcelles 40, 41 et 42 de la section 57 (la parcelle 10 étant inexploitable pour du maraîchage),
- a contresigné une notification d'échange entre les pépinières Hebinger et l'Earl Bendelé pour la parcelle de 31,46 ares située au lieu-dit Auf den Schlittweg qui a été louée par bail du 12 février 2015.

4. Décisions modificatives

Dans la section « INVESTISSEMENT » :

Article – Opération	Montant
2315 – Aménagement de trottoirs Rue de la Gare	+ 15 000 €
2315 – Aménagement d'un skate parc (opération 201501)	- 15 000 €
TOTAL	0 €

Afin de traduire comptablement les « travaux en régie », il convient de prévoir les crédits budgétaires :

Dépenses		Recettes	
Article – Opération	Montant	Article – Opération	Montant
Compte 2313 – opération 040 (restauration du lavoir)	18 500 €	Compte 021 – virement de la section de fonctionnement	27 000 €
Compte 2313 – opération 040 (local rangement Ecole)	8 500 €		

Dans la section « FONCTIONNEMENT » :

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Article – Opération	Montant	Article – Opération	Montant
Compte 023 – virement à la section d'investissement	27 000 €	Compte 72 – opération 042 (restauration du lavoir)	18 500 €
		Compte 72 – opération 042 (local rangement Ecole)	8 500 €

Il était prévu une recette de 122 800 euros au BP 2015 au titre du FNGIR, de la taxe d'habitation sur les logements vacants et du FPIC. Finalement, un montant de 124 949 euros nous est destiné.

Dépenses		Recettes	
Chapitre – Opération	Montant	Article – Opération	Montant
014 – atténuations de produits	2 149 €	73111 – contributions directes	2 149 €
TOTAL	2 149 €	TOTAL	2 149 €

5. Le maire est autorisé à procéder à l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement 2016 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2015, soit 49 400 €.

6. Le Conseil municipal prononce la reprise des tombes n° 9 et 10, sises 2^{ème} rang de droite (époux Henri SION / Berthe DECKERT), au cimetière communal.

7. Suite à l'intervention des services de l'Etat, une nouvelle grille tarifaire de la taxe de séjour pour l'année 2016 est fixée par le Conseil municipal.

8. Le Conseil municipal réforme la délibération prise le 16 septembre dernier et crée le poste de Rédacteur à temps complet avec effet au 16 septembre 2015.

9. Pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité, le Conseil municipal autorise le Maire à recruter des agents non titulaires à temps complet ou à temps non complet (à raison de 15h / semaine).

10. Le Conseil municipal adopte le programme des travaux d'exploitation et des travaux patrimoniaux pour 2016, ainsi que le programme des coupes à marteler pour 2017, tels que présentés par l'ONF fin octobre.

II. Divers

- Il ne sera pas donné suite à la pétition déposée par certains habitants opposés à la nouvelle dénomination d'une rue.
- Des panneaux en dialecte alsacien seront mis en place aux entrées du village (dont Herrlisheim-Vignoble).
- Il a été décidé de refaire l'intégralité des trottoirs actuellement ouverts par le SIEPI pour des travaux sur le réseau d'eau (Rue de la Gare) afin d'éviter les rustines.
- La désignation des délégués (1 titulaire + 1 suppléant) à Colmar agglomération sera faite lors d'un Conseil municipal en janvier 2016.
- Une requête a été déposée auprès du Tribunal administratif par M. Victor HERTZ contre la délibération du 10 juin 2015 décidant la vente du fossé Strenggraben aux propriétaires des parcelles riveraines.
- Le Conseil municipal déplore l'état de certains terrains agricoles (Wasen) qui ont été récemment rendus à la commune (baux à ferme) et remercie l'agriculteur qui les a broyés bénévolement.

**Le procès-verbal complet est disponible à la mairie ou sur le site internet
www.herrlisheim-pres-colmar.fr**



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

La prochaine collecte de sang organisée par l'EFS de Colmar et l'Amicale des donneurs de sang de Herrlisheim aura lieu le vendredi 29 janvier 2016 de 16 h 30 à 19 h 30 dans les locaux de l'Hôtel de Ville.

Toute personne âgée de 18 à 70 ans en bonne santé est invitée à accomplir ce geste de solidarité citoyenne.

Nous comptons sur l'engouement de nouvelles personnes pour rejoindre le noyau des donneurs réguliers.

Les enfants qui accompagnent leurs parents peuvent être confiés à un membre du comité.

Une collation offerte à l'issue du don permettra de passer un moment convivial.

En cette fin d'année, l'Amicale des donneurs de sang vous souhaite une heureuse fête de Noël et beaucoup de satisfactions pour l'année 2016.

Merci.
Le président,
Bernard SIRY

INFOS ARBORICULTURE

Samedi 9 janvier et samedi 23 janvier à 14 h 00 au verger école situé dans le parc de l'Hôtel de Ville : taille d'hiver sur haie fruitière et haute-tige.

Vendredi 22 janvier à 19 h 45 à la salle des sociétés : Assemblée générale.

COMITE DES FETES

Le comité des fêtes adresse ses chaleureux remerciements aux généreux donateurs de lots pour la tombola qui a agrémenté le marché de Noël : Dragées ADAM, Groupe VINCENTZ, ARMBRUSTER (Hattstatt), NIKI COIFF (Hattstatt), FRESCHA COIFF', ALSACE APPRO (Pfaffenheim), GARAGE DE LA SABLIERE, Christine FERBER (Niedermorschwihr), AU CLOCHER VRILLÉ (Niedermorschwihr), PHARMACIE DE LA FONTAINE (Gueberschwihir), CCM des 3 CHATEAUX, FLEURS BURN (Hattstatt), LE COIN DU MEUNIER, Vins HERTZOG, Vins HEYBERGER, Vins STEINER, Boulangerie REBERT, CAVE VINICOLE EGUISHHEIM, Bernard MULLER, Gaston FURSTENBERGER, FRESCHAKORB, CAVE BESTHEIM, Distillerie Théo PREISS (Mittelwihr), .

Il remercie également le Maire, Gérard HIRTZ, les adjoints, le secrétariat, le service technique, M. Francis ZIESSEL, correspondant de presse, Marcel BOMBENGER, Nicolas DI STEFANO, HOLCIM et l'ensemble des exposants.

Nous vous souhaitons de belles et agréables fêtes de fin d'année.

Pour le Comité
André FURSTENBERGER
Président

Infos diverses



RESULTATS DU RADAR

Situation : au niveau du n° 24 rue principale
 Période : du lundi 9 novembre au dimanche 29 novembre 2015
 Sens de la circulation : nord/sud
 Nous sommes en ZONE 30

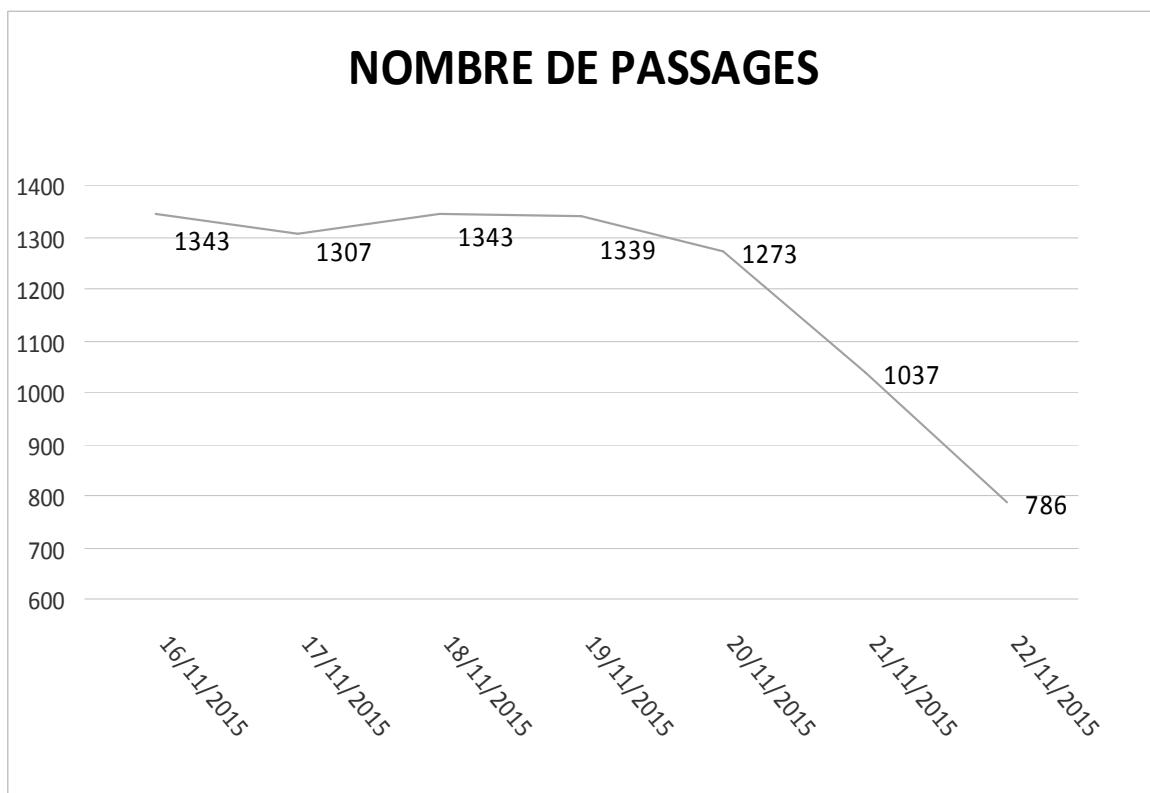
Nombre d'enregistrements : 25 109 (Tout compris)
 Nombre de jours : 21
 Moyenne journalière : 1 196

Nous vous rappelons que l'enregistrement se fait en 2 étapes. Le premier à environ 40/50 mètres et le second devant le radar. Entre les deux, nous remarquons le ralentissement ou l'accélération du véhicule.

<u>Vitesse moyenne enregistrée, tout compris.</u>	
<u>1° enregistrement</u>	<u>2° enregistrement</u>
37,1	32,3

<u>Vitesses enregistrées (1° enregistrement)</u>		
de 1 à 25 km/h	1 762	7,02%
de 26 à 35 km/h	8 579	34,17%
de 36 à 55 km/h	14 445	57,53%
Plus de 55 km/h	323	1,29%
TOTAL	25 109	100,00%

Cyclistes etc



SERVICE GESTION DES DECHETS

1 avenue de la Foire aux Vins
68000 Colmar
Ligne directe : 03 89 24 66 99



Accueil : du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30 (17 h 00 le vendredi)

MARCHE NORDIQUE

Le groupe associatif Siel Bleu vous propose de découvrir cette activité tous les jeudis de 14 h à 15 h à Herrlisheim à partir du 7 janvier 2016.

Accompagnement, conseils, prêt de bâtons, ... pour 55 euros par trimestre.

Ces séances sont ouvertes à tout public et sont animées par Quentin Dufernez. RDV au parking de la Lauch dès le 7 janvier !

Plus d'infos auprès de Quentin au 06 26 05 21 96

SALON REGIONAL FORMATION EMPLOI

Pour sa 38^{ème} édition, le Salon Régional Formation Emploi vous propose de prendre de la hauteur ... Les 22 et 23 janvier 2016, enfiler vos lunettes, attachez votre ceinture, et décollez en direction du Parc des Expositions de Colmar !

C'est LE lieu pour créer, construire, reconstruire votre itinéraire professionnel.

Que vous soyez étudiant, lycéen, demandeur d'emploi, jeune diplômé, salarié ou futur créateur d'entreprise, faites escale les 22 et 23 janvier 2016 au Parc des Expositions de Colmar.

Entrée libre de 9 h à 18 h.



DISPARITION DE JOURNAUX

Suite aux vols de journaux déposés dans les tuyaux destinés à les recevoir, le distributeur nous a informés que les journaux seront déposés dorénavant dans les boîtes aux lettres.

LES MERCREDIS DE L'APPRENTISSAGE

La CCI organise des réunions d'information sur l'apprentissage :

les 6, 13 et 27 janvier 2016,

les 3 et 24 février 2016,

les 2, 9, 16, 23 et 30 mars 2016 ,

les 20 et 27 avril 2016,

les 4, 11 et 25 mai 2016 à la CCI de Colmar.

Inscription obligatoire au 03 89 20 20 12.

STATISTIQUES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA COMMUNE

Nombre d'actifs (source INSEE) : 785	NOVEMBRE	DECEMBRE
Femmes	42	38
Hommes	40	44
Total	82	82
Demandeurs d'emploi indemnisés	69	68
Demandeurs d'emploi non indemnisables	13	14



Les Grands Anniversaires du mois de janvier 2016

HERTZ Constant, 91 ans le 4
BANNWARTH Gilbert, 81 ans le 4
KEITER Edmond, 86 ans le 5
ZOLLER-LOISON Louis, 79 ans le 5
BURGART François, 75 ans le 6
FRUH Gérard, 88 ans le 6
GREINER Gabrielle, 87 ans le 7
BAUER Bernadette, 87 ans le 9
KAMMERER Thérèse, 78 ans le 9
HURST Marie-Louise, 84 ans le 13
STAHL Alphonsine, 84 ans le 14
HERTZOG Robertine, 86 ans le 15
VAN ROYEN Georges, 82 ans le 18
GLEE Raymond, 79 ans le 18
KIBLER Lucien, 84 ans le 21
WURGES Marie Louise, 84 ans le 26
BRETZ Gaston, 78 ans le 29
GALET Christiane, 76 ans le 31

Bon anniversaire !



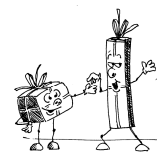
Décès



**Edouard Ruiz
le 2 décembre**

CALENDRIER DES FETES ET MANIFESTATIONS 2016

JANVIER		18	Début tournoi jeunes tennis
6	Vœux du Maire	25	Kermesse des écoles
9	Crémation des sapins	JUILLET	
17	Fête de l'Age d'Or	1, 2 & 3	Fête de la grenouille
22	AG Arboriculture	14	Bal tricolore, feux d'artifice
27	Nuit de la thermographie	31	Sanglier JSP
29	Don de sang	AOUT	
FEVRIER		19	Don de sang
6 & 7	Tournoi de sabres	20	Début tournoi seniors tennis
27 & 28	Bourse aux vêtements	21	Marché aux puces
MARS		SEPTEMBRE	
6	AG UNC	11	Journée carpes frites
22 & 24	Marché de printemps écoles	18	AG Phoenixia
AVRIL		23	AG Grenouilles sportives
6	Début du tournoi de quilles	23	Soirée parents école
8	Exercice de printemps SP	30	Exercice d'automne SP
10	Championnat d'Alsace individuel quilles	OCTOBRE	
16	Représentation théâtre	1 & 2	Exposition fruitière
23	Représentation théâtre	2	Fête patronale - Repas choucroute
28	AG quilles	14	Don de sang
30	Représentation théâtre	15 & 16	Bourse aux vêtements
MAI		NOVEMBRE	
8	Grembelfeschà	5 & 6	Exposition talents locaux
28	Concert ADEM'OH	18	AG ADEM'OH
JUIN		26	Sainte-Barbe sapeurs-pompiers
4	Soirée couscous football	DECEMBRE	
4	Remise des prix tournoi quilles	3 & 4	Marché de Noël
11	Soirée loto de la paroisse	5	Passage de St Nicolas
12	Fête de l'Amitié	11	Noël Age d'Or
13	Réunion calendrier 2017	17	Fête de Noël HEC
17	AG Football	18	Concert ADEM'OH
17	AG Freschahissala		
17	Don de sang		
18	Tournoi 3 sabres		



CREMATION DES SAPINS



SAMEDI 9 JANVIER 2016



A PARTIR DE 17 h 30

PARKING DE LA LAUCH A HERRLISHEIM

VENEZ NOMBREUX APPORTER VOTRE SAPIN !

Dans le dialecte alsacien, le mois de janvier porte aussi le nom de « Issmonet » (mois de la glace) et de « Schneemonet » (mois de la neige). Pour réchauffer cette atmosphère hivernale, **l'association FRESCH'N CO vous invite gratuitement** à un grand feu de joie alimenté par vos sapins de Noël.

- * *Petit cadeau aux enfants qui apporteront leur sapin.*
- * *Boissons chaudes et petite restauration.*
- * *Jeu de lumières & animation musicale.*

